



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 006-2023
Contrat d'entretien des tapis
Ancenis Lavage Textile

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON,

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22, 4° ,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, et notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion, sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits aux budgets,

VU la proposition de la société Ancenis Lavage Textile en date du 3 janvier 2023,

CONSIDERANT la nécessité à assurer par un prestataire extérieur l'entretien des tapis des bâtiments municipaux.

DÉCIDE

Article 1 : d'établir un contrat avec la société Ancenis Lavage Textile, sise 75 Biganne à Ancenis-Saint-Géréon (44150), n° SIRET 80168616300024, pour l'entretien des tapis des bâtiments suivants ; Espace Landrain, Bois Jauni, Pressoir Rouge, Corderie, CTM Hermitage, Groupe Scolaire A Bernard, Groupe scolaire Sévigné, Farandole et Croq'Loisirs.

Article 2 : Le coût forfaitaire annuel ferme de la prestation de nettoyage est fixé à 3 816.84 euros Hors Taxes, Taxe sur la Valeur Ajoutée en sus au taux en vigueur au jour de la facturation (20 %).

La facturation de la prestation sera réalisée mensuellement, pour un montant de 318.07 € ht.

Article 3 : Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 4 : Monsieur le Maire, et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des différentes formalités prévues par les lois et règlements en vigueur.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 12 janvier 2023
Le Maire d'Ancenis-Saint-Géréon,

Rémy Orhon





Blanchisserie ALT - 75 Biganne - 44150 SAINT-GÉREON

Port: 06.83.23.07.96

Mail: ancenis.lavage.epi@hotmail.com

Siret: 80168616300024 - RCS Nantes

Code TVA: FR52801686163

S.A.S au capital de 5000€

Offre n° :		20230103-1
Date	Client n°	Page
03/01/2023	36	1/1

MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON
Place Maréchal Foch - CS 30217

44150 ANCENIS – ST GEREON

Reference client :	Geneviève DAHERON	Adresse de Livraison:	Multisites
Remarques:			

REF	DESIGNATION						QTE	P.U HT	TOTAL
Entretien des tapis multisites suivant calculs:									
Sites	Nombre de passages suivant tableau annexe	Nombre de passages en 2023	Cout unitaire /passage (ht)	Cout passage 2023	Qté Tapis	Dim Tapis	Cout Nettoyage / Tapis (ht)	Cout Nettoyage 2023	Total Entretien & collecte par site en 2023 €HT
Espace Edouard Landrain (Charbonnière-BD Khirkam)		23	8,50 €	195,50 €	1	115*80	4,55 €	104,65 €	300,15 €
Salle du Bois Jauni (Av des Jeux Olympiques)		23	8,50 €	195,50 €	2	115*80	4,55 €	209,30 €	404,80 €
Pressoir Rouge (rue du Pressoir Rouge)		23	8,50 €	195,50 €	2	85*150	6,30 €	289,80 €	694,60 €
CTM Hermitage (73 rue de l'Hermitage)***		23	0,00 €	0,00 €	1	75*80	3,00 €	69,00 €	69,00 €
Salle de la Corderie (Bd Moutet)		23	4,25 €	97,75 €	1	115*80	4,55 €	104,65 €	202,40 €
Ecole Maternelle Sévigné (BD Mme de Sévigné)		23	3,20 €	73,60 €	2	115*80	4,55 €	209,30 €	282,90 €
Ecole Elémentaire Sévigné BD Mme de Sévigné)		23	3,20 €	73,60 €	3	115*80	4,55 €	313,95 €	387,55 €
Croq Loisirs ALSH (BD Mme de Sévigné)***		23	0,00 €	0,00 €	2	85*150	6,30 €	289,80 €	289,80 €
Ecole Elémentaire Alexandre Bernard (Avenue du Mortier)		23	3,20 €	73,60 €	3	75*85	3,15 €	217,35 €	290,95 €
Ecole Maternelle Alexandre Bernard (Avenue du Mortier)		23	3,20 €	73,60 €	1	115*240	13,65 €	313,95 €	387,55 €
La Farandole (Avenue du Mortier)***		23	0,00 €	0,00 €	1	85*200	8,40 €	193,20 €	
					1	115*240	13,65 €	313,95 €	507,15 €
*** collecte gratuite car site avec entretien vetement déjà comptabilisé dans BPU									
FORF MENS	Forfait Mensuel 2023 Reglement sur 12 factures						12	318,07 €	3 816,84 €
échéance règlement : A RECEPTION									
Mode de règlement : Virement									
Montant H.T		TVA %		Montant TVA		Total Annuel H.T: 3 816,84 €			
3 816,84 €		20		763,37 €		T.V.A: 763,37 €			
0,00 €				0		Net à Regler TTC: 4 580,21 €			

Offre valable jusqu'au 31/01/2023

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20230117-1_006dec2023-AU
Reçu le 17/01/2023